



**PRÉFECTURE  
DE SAINT-BARTHÉLEMY  
ET SAINT-MARTIN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE / SXM FESTIVAL**

Saint-Martin, le 08/03/2023

Des contrôles routiers pour la sécurité de tous.

Du 8 au 12 mars 2023, Saint-Martin accueille sur son territoire le SXM Festival. Cet événement accueille chaque année un nombre important de touristes dans une ambiance festive. Celle-ci doit rester compatible avec la sécurité des personnes, festivaliers ou résidants, à travers un respect du Code de la route.

Les conduites à risque, en particulier sous l'empire d'un état alcoolique ou sous l'emprise de stupéfiants, sont particulièrement dangereuses pour l'ensemble des usagers de la route. En 2022, l'ensemble des accidents mortels à Saint-Martin impliquait au moins une personne ayant consommé de l'alcool ou des stupéfiants. Pour la sécurité de tous, ces comportements sont donc à bannir. Les festivaliers sont donc encouragés à s'organiser à l'avance en désignant une personne comme chauffeur ou en ayant recours aux nombreux taxis conventionnés avec les organisateurs du SXM Festival.

Le comportement responsable de chacun doit demeurer une priorité absolue sur la route afin d'éviter les drames, et de permettre à tous de rentrer chez soi sains et saufs pour que la fête soit réussie. Pour la sécurité de tous, les forces de gendarmerie seront donc particulièrement mobilisées et des contrôles routiers réguliers seront menés sur l'ensemble de la période du festival.

Suite à plusieurs faits ces dernières semaines, Monsieur le Préfet rappelle le caractère extrêmement grave des refus d'obtempérer qui mettent en danger l'auteur, les gendarmes mais également l'ensemble des personnes présentes sur la zone contrôlée. De tels faits exposent les contrevenants à des suites pénales lourdes pouvant aller jusqu'à des peines de prison.